

# LE CHARREYSONNANT



*N°8 Juin-2015*

## Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

La conjoncture financière, économique et sociale est tendue, mais on tient bon ! Nous sommes dans un contexte budgétaire difficile, nul ne l'ignore. Les dotations de l'État sont en fort recul et continueront de diminuer jusqu'en 2017. Cette situation nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Dans ce domaine, nous nous devons donc de faire des efforts et des économies sur nos dépenses de fonctionnement dans tous les domaines.

Les travaux envisagés pour 2015 vont pouvoir être réalisés ; grâce à une bonne gestion financière et après obtention des subventions demandées, le projet d'aire de jeux Place Saint Pierre verra le jour mi-juin.

Dans le cadre de la sécurité et de l'opération « Participation Citoyenne -Voisins Vigilants », le protocole avec la Gendarmerie et la Sous-Préfecture sera signé courant juin. Les panneaux de signalisation sont installés à chaque entrée de la commune. Les citoyens volontaires référents et notre organisation seront donc opérationnels dans le mois.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Charreysonnant n°8, déjà.

Bien amicalement

Sylvain DOISNEAU

## Inscription Rentrée 2015 en Ecoles Maternelles et Élémentaires d'Esbarres

L'inscription des enfants aura lieu lundi 1<sup>er</sup> Juin, de 17h à 18h30, dans les locaux des Ecoles respectives.

L'inscription en Maternelle concerne les enfants nés en 2012.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé ou relevé des vaccinations obligatoires
- Certificat de radiation de la précédente école, le cas échéant.

## L'Agenda du mois



**Lundi 1<sup>er</sup> Juin** : inscription des enfants aux Ecoles d'Esbarres pour 2015/2016

**Vendredi 19 Juin**: Conseil Municipal, salle d'honneur de la Mairie à 20 h

**Samedi 27 Juin** : Messe à l'Eglise de Charrey à 18h30



## L'écho des nids : La pie bavarde



Rien n'est jamais tout noir ni tout blanc... surtout pas la pie !

Pourtant, à son évocation, les avis sont tranchés. Certains l'accusent de tous les maux : « c'est une pillarde, une tueuse d'oisillons ! et ses cris cassent les oreilles ! ». D'autres, moins nombreux, ne tarissent pas d'éloges : « quel bel oiseau ! quelle astuce ! ». La vérité se trouve dans les deux camps, serait-on tenté d'écrire par souci de conciliation. Oui, la pie est en partie prédatrice, voix horripilante. Mais, comment ne pas lui reconnaître une élégance de silhouette et d'attitudes, une plumage et, surtout, une « intelligence » ? La pie est présente dans toute la France et toute son cri : La pie jacasse ou jase ; son envergure : 50 cm ; poids moyen 210 gr ; longévité : près de 15 ans ; nombre de pontes : 1 + 1 de remplacement ; nombre d'œufs : 4 à 8. Les couples de pies peuvent rester unis durablement.



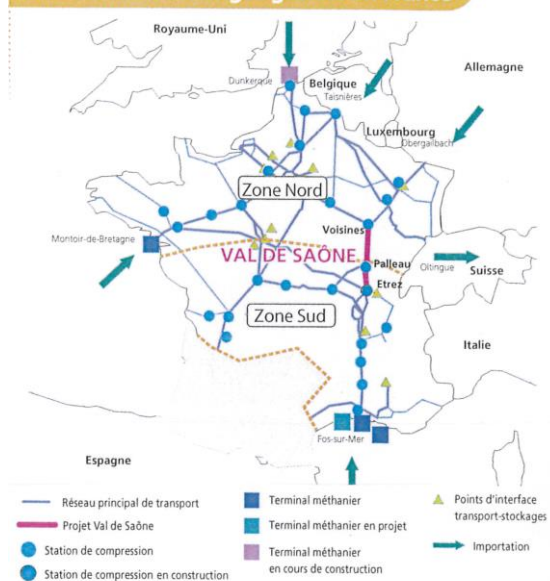
oui, elle a une beauté de reconnaissance ? l'année. Son cri : La pie jacasse ou jase ; son envergure : 50 cm ; poids

La pie est un corvidé et, comme la plupart des membres de la famille des corbeaux, elle est omnivore : les larves, les insectes, la chair des animaux morts, mais également les nichées de nombreux passereaux sont à son menu.

La pie construit un nid volumineux, ovoïde, avec un toit ; il est situé vers le haut d'un arbre assez grand.

## Avis d'enquête publique « Projet de canalisation de transport de gaz Artère Val de Saône » par GRT Gaz :

Le réseau de transport de GRTgaz et les zones d'échanges gaziers en France



### Nouvelle canalisation de gaz entre Etrez (Ain) et Voisines (Haute Marne)

Ce projet a fait l'objet d'un débat public fin 2013, a été validé par la Commission Nationale du Débat Public. Le but est de créer un marché de gros unique du gaz en France et de faciliter l'accès aux sources de gaz les plus compétitives pour le consommateur français. Au niveau européen, ce projet permettra de développer la fluidité du transit entre les marchés du Nord et du Sud de l'Europe et de renforcer la sécurité d'approvisionnement.



En ce qui concerne notre commune, un gazoduc existe déjà (signalé, comme vous



pouvez le voir en vous baladant, par un chapeau jaune sur un poteau GRT Gaz ) et sera doublé ;

L'enquête publique se déroule du 15 Juin au 15 Juillet 2015 à la mairie de Genlis

Le dossier est consultable sur : [www.val-de-saone.grtgaz.com](http://www.val-de-saone.grtgaz.com)

## Nuisances sonores



N'oubliez pas, par respect pour vos voisins, de respecter les plages horaires de nuisances sonores, à savoir :

**- les jours ouvrables**

**de 8 heures 30 à 12 heures**

**et de 14 heures 30 à 19 heures 30,**

**- les samedis de 9 heures à 12 heures**

**et de 15 heures à 19 heures,**

**- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.**



Arrêté Préfectoral du 16 Juin 1999, relatif à la lutte contre les nuisances sonores

## Visite de l'Abbaye de Cîteaux



Marie Line Clair-Prost et le premier groupe de visiteurs de l'Abbaye de Cîteaux, jeudi 21 Mai.

Très belle et intéressante visite riche en histoire...et quel beau parc



## Le marché aux fleurs

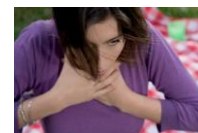


Le marché aux fleurs du 3 mai dernier a connu son succès habituel.

Grâce à cela, notre commune a pu commencer le fleurissement des jardinières avec de jolis pétunias.



## Initiation aux Soins de Premiers Secours



La municipalité envisage de demander aux Sapeurs-Pompiers une initiation aux soins de premiers secours à tous ceux d'entre vous qui le souhaiteraient. Cette formation qui durerait environ 2 heures, comprend entre autres : l'utilisation du défibrillateur, le massage cardiaque, la position latérale de secours...

Afin de prévoir l'organisation, de définir la date et de constituer des groupes, il est important de connaître le nombre de participants ; Aussi, vous trouverez en dernière page, [un bulletin d'inscription que vous pouvez nous retourner en Mairie avant le 30 Juin](#)

Vous pouvez faire part de votre souhait par internet à : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)

## Etat Civil :

Hugo, Sébastien, Serge CUZON, né le 30 Avril 2015 à Dijon  
Morgane, Yvette MAGNIN, née le 8 Mai 2015 à Beaune



Madame Bernadette Moron, née Henriot, décédée le 8 mai 2015

## Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 13 Avril 1915 (1 seul objet) :

- Le Conseil décide que la subvention à la Commune, pour sa participation à la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, sera versée par moitié au secrétaire et au garde champêtre et ouvre un crédit de 15 F.

Séance du 18 Avril 1915 (8 h du soir, un seul objet) :

- Coupon de réserve n°8. Mise en charges 10 m<sup>3</sup> de pierres cassées à déposer sur la sommière. 1 Stère et demi de bois pour le chauffage de Monsieur le Garde Forestier communal. 1 Stère pour Monsieur le Brigadier Forestier communal. Une gratification de 10 F à verser par l'adjudicateur, dont 3 F au brigadier et 7 F au garde du triage, chargés de préparer la vente.

Séance du 26 Mai 1915 (9h du soir) :

- Subvention accordée de 77,45 F pour les Sapeurs-Pompiers et le matériel d'incendie.
- Vote : 309 F pour solder le salaire du garde champêtre en 1916  
224,20 F pour l'assistance aux vieillards, 78,21 F pour l'assistance médicale gratuite et 13,30 F pour l'insuffisance de revenus.
- Vote le compte de gestion pour 1914 : Recettes 10 029,56 F. Dépenses 10 422,31 F. Soit un excédent de dépenses de 329,75 F, ce qui réduit l'actif à 7 047,19 F (fonds disponibles).

## Finies les corvées de tonte et de travaux divers de la maison :



## Le Charreysonnant fait marcher vos neurones !

### **Problème numéro 4 : l'œuf et les 2 sabliers**

Vous devez faire cuire un œuf en 15 minutes, mais vous ne disposez que de 2 sabliers, l'un de 7 minutes (A), l'autre de 11 (B)  
Comment vous y prenez vous ?



### **Réponse au problème n°2 Charreysonnant n°6 : Les bons comptes font les bons amis**

La somme de 80 € représente le prix d'un repas.

Le prix du repas complet est de 80€x3 =240 €.

240€ est donc la valeur des 8 plats. Prix d'un plat= 240 : 8= 30 €.

A apporte 30€x5plats = 150€ et reçoit 70 €. B apporte 30€x3 plats=90€ et reçoit 10 €

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION pour l'Initiation aux Premiers Secours

( à retourner au secrétariat de la Mairie, avant le 30 juin 2015) ou vous inscrire sur

[lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)

NOM : ..... Nbre de personnes : ..... Téléphone : .....